



Préavis Municipal N° 01/2022 Comptes communaux 2021

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En vertu des dispositions de la loi sur les communes du 28 février 1956,

La Municipalité soumet à votre approbation les comptes 2021 en comparaison avec le budget et les comptes 2020.

Les revenus totalisent CHF 2'894'265.58 en regard du budget prévoyant CHF 2'580'524.10 soit des revenus supplémentaires de 313'744.48. Il ressort que **les charges s'élèvent à CHF 2'863'826.76** dans les comptes et 2'570'232.- au budget indiquant une augmentation de charges CHF 293'594.76.

Pour une meilleure compréhension, une explication vous est fournie ci-dessous avec détails sur certains comptes.

1 ADMINISTRATION

11.301.0 Traitement du personnel : Somme augmentée de CHF 10'300.- en raison du règlement des heures supplémentaires 2020 et 2021 de la greffe et du montant net budgétisé au lieu de brut.

11.311.0 Achat mobilier et matériel : CHF 1'925.- ont été dépensés à l'achat d'une armoire ignifuge pour l'archivage.

11.317.0 Réceptions et manifestations: 2021 est l'année des 100 ans du Collège, la fête avec divertissements pour enfants et adultes et le repas ont coûté CHF 11'300.-, somme partiellement compensée par l'encaissement des repas de CHF 1'905.- sous poste 11.435.0. S'ajoute également d'autres dépenses comme des bons de CHF 3'000.- offerts pour les départs de municipaux.

11.318.1 Téléphone, internet, informatique (OFISA) : Les frais de logement sur Cloud coûtant chaque année CHF 7'000.- ont été que partiellement prévus dans le budget.

11.436.2 Remboursement de tiers : Le bonus accordé par la Vaudoise assurances sur les excédents se monte à CHF 1'200.-.

2 FINANCES

21.318.0 à 21.330.1 : A CHF 1'500.- près, les frais de recouvrement des impôts correspondent au budget.

21.400.1 à 21.480.9 : les différents impôts perçus sont de CHF 1'438'050.41, soit CHF 69'708.31 de plus que les chiffres budgétisés.

22.318.01 Intérêts négatifs sur avoirs : intérêts facturés dès CHF 500'000.- au taux de 0,75% coûtent sur cet exercice CHF 1'042.61. Des mesures plus efficaces seront prises à l'avenir.

22.452.2 Fonds de péréquation – décpte année précédente : La somme CHF 45'642.- a été perçue en plus alors que, selon les données en 2020 nous aurions dû payer CHF 52'677.-. L'enveloppe péréquation a été beaucoup plus importante qu'annoncée.

3 DOMAINES ET BATIMENTS

31. Terrains

31.314.0 Entretien des terrains : des travaux sur le collecteur de la parcelle 635 En Laya ont été exécutés pour CHF 5'624.-.

31.318.0 Honoraires, assurances : L'étude pour les débordements du Nozon de CHF 10'000.- est reportée.

31.423.0 Location des terrains : Compensation sur loyers de CHF 2'210.- accordée pour terrains inondés.

32. Forêts

Travaux et chiffres sont sous la responsabilité du groupe forestier. Il ressort une forte augmentation de la vente de bois de service de presque CHF 10'000.- avec une légère augmentation des frais exploitation. Des subsides prévus de CHF 5'978.- n'ont pas été perçus en raison de la non-exécution de travaux de protection due aux conditions météo.

351 Grande-salle

351.312.0 Electricité, chauffage : Frais augmentés de 3'767.- en raison de l'augmentation du prix du mazout et également du timing des livraisons.

351.312.1 Eau : Le coût de la consommation au budget de CHF 500.- a été sous-évaluée par rapport à la consommation réelle de CHF 1'870.-.

351.380.0 Versement à fonds de réserve : Des travaux d'entretien conséquents sont à prévoir pour les prochaines années. Le résultat de l'exercice permet de provisionner CH 50'000.-.

352 Collège

352.312.0 Electricité, chauffage : Les CHF 1'700.- non dépensés par rapport au budget correspondent aux dates de livraison du mazout.

352.314.0 Entretien du bâtiment: Avec des frais de câblage informatique des classes pour CHF 7'500.- budgétisés et d'autres frais d'entretien courants pour CHF 1'527.-.

352.318.0 Honoraires, assurances, téléphones: En sus par rapport au budget, CHF 3'960.- pour le rapport du bureau d'étude Enveloppe du bâtiment. Montant partiellement subsidié de CHF 1'500.- sous compte 352.444.0.

352.380.0 Versement à fonds de réserve : En raison de futurs travaux et du bon résultat de l'exercice, CHF 50'000.- ont été provisionnés.

357 Rue de la Gare 2 (Ancien battoir)

Patrimoine financier rapportant CHF 92'050.- auxquels CHF 40'000.- sont déduits en amortissement extraordinaire en prévision de futurs travaux de rénovation.

358 Zone d'intérêt public - Bulande

358.313.0 Achats de fournitures, produits entretien : Charge supplémentaire de CHF 2'860.- en raison d'achats de produits et matériels adaptés à l'entretien du site. Une régularisation se fera sur les prochains exercices.

358.316.1 Location – cession de société de l'Abbaye de l'Union : Charge de location prise en compte pour arrangement avec la société pendant 10 ans.

358.318.0 Honoraires, assurances, internet : Frais augmentés avec rattrapage de la prime ECA depuis 2019 de CHF 3'340.- et CHF 1'185.- pour raccordement multimédia.

358.427.0 Location diverses : En raison des restrictions sanitaires sur une partie de l'année, le budget de CHF 16'000.- n'a pu être atteint occasionnant une différence de CHF 3'556.-.

358.435.1 Vente électricité : Premiers revenus provenant des panneaux solaires installés sur le toit rapportant CHF 651.85.

4 TRAVAUX

43 Routes

43.314.1 Entretien chemins agricoles : CHF 7'330.- ont été nécessaires pour remise en état du chemin de Rosset.

43.314.2 Entretien des routes : En raison de la présence de l'entreprise Bollini sur la commune, plusieurs revêtements ont été entrepris dans le village pour CHF 5'565.-.

43.318.1 Honoraires, Etudes : CHF 7'540.- sont dépensés sur les CHF 17'000.- du devis pour l'étude du règlement de stationnement ; CHF 20'400.- payés pour l'étude et le projet de la place du village.

43.380.0 Versement à fonds de réserve : CHF 200'000.- sont provisionnés en vue d'utilisation immédiate en 2022 sur le montant des travaux de la place.

44 Parcs, promenades, cimetière

44.311.0 Achat de matériel, machines : Le remplacement du chêne de la place de jeux a coûté CHF 1'140.-.

44.314.0 Entretien : CHF 2'000.- supplémentaires sont dépensés pour le mur de soutènement du cimetière. Le solde des travaux a été fait en début d'année 2022 avec la facture finale.

45 Ordures ménagères et décharge

451.306.0 Indemnisation et remboursement de frais : Frais de cours pour la nouvelle employée.

451.435.2.2 Produits de récupération du papier & carton : Le nouveau prestataire offre de meilleures conditions d'où cette rétrocession de CHF 2'291.-.

L'équilibre des comptes produits/charges est respecté.

46 Réseau d'égouts, épuration, eaux claires

460 Réseau d'égouts, épuration

460.313.0 Achat fournitures, march., produits entre. : Les frais engagés supplémentaires de 2'946.- sont directement liés aux prix augmentés pour pénurie de produits.

460.381.1 & 460.381.2 Attributions au financement spéciaux (entretien) et (raccordement) : L'équilibre des comptes est respecté avec attributions au financement spéciaux (raccordement) la somme de CHF 22'600.- et un prélèvement sur fonds de réserve entretien de CHF 32'000.-.

461 Eaux claires

461.314.0 Entretien eaux claires : Dans le cadre des travaux de la place, des conduites hors projet de la place du village ont été remplacées pour un montant de CHF 13'050.-

5 INSTRUCTION PUBLIQUES ET CULTES

51 Enseignement primaire

51.318.0 Frais divers - 51.452.0 Participation ASIOR : Frais dus aux mesures sanitaires compensés

Les coûts dépendent du nombre d'élèves.

52 Enseignement secondaire

Les coûts dépendent du nombre d'élèves.

6 POLICE

61 Corps de police

61.351.01 Réforme policière – estimation – 61.451.0 Solde année précédente : L'estimation faite en charge fin 2020 de CHF 5'549.-, est finalement un montant en notre faveur de CHF 1'583.-.

66 Protection civile

66.451.1 Remboursement ORPC: Solde en notre faveur sur les comptes 2020.

7 SECURITE SOCIALE

71 Service social

71.318.11 UAPE – Les P'tits Bouchons: Le montant budgétisé de CHF 140'419.- représente le coût total si toutes les places sont prises et ce par des enfants d'Arnex. Le coût réel est de CHF 47'880.-. Avec du recul, les prochains budgets pourront être estimés plus proche de la réalité.

71.451.5 Contribution cantonale : Versement exceptionnel de CHF 12'242.- après partage du fonds COVID-19.

71.452.0 Remboursement AJOVAL: Le résultat de CHF 64'023.30 est composé du décompte final 2020 de CHF 27'869.30 (contre CHF 15'138.15 estimés dans les comptes 2020) et la part à recevoir sur le décompte final 2021 de 36'154.-.

72 Prévoyance sociale cantonale

72.451.0 Facture sociale estimation: Estimation du remboursement revu à la hausse de CHF 44'767.- par rapport au budget.

72.451.01 Facture sociale (solde année précédente) : Un remboursement de CHF 90'970.- étaient provisionnés dans les comptes 2020 et la commune aura finalement reçu CHF 31'585.-

72.452.0 Remboursement ARAS (solde année précédente) : Remboursement revu à la hausse de CHF 953.- par rapport au chiffre provisionné dans les comptes 2020.

8 SERVICES INDUSTRIELS

81 Service des eaux

81.318.0 Honoraires et assurances : CHF 2'390.- ont été dépensés pour des contrôles sur la qualité de l'eau.

81.380.0 Versement à fonds de réserve : Pour l'équilibre des charges et produits, CHF 18'100.- ont été provisionné.

81.427.0 Location des compteurs : Augmentation significative d'encaissement des locations de CHF 2'761.- en raison de l'ajustement des prix de location des compteurs et des nouvelles constructions.

83 Service du gaz

83.435.0 Vente de gaz : Le prix et la quantité dépendent du marché et de la consommation.

Résultat

Récapitulatif des comptes 2021

Revenus	CHF 2'894'265.58
Charges	CHF 2'863'826.76
Excédent de revenus	CHF 30'438.82

Le budget prévoyait un excédent de revenus de CHF 10'292.10.

Le résultat bénéficiaire de CHF 30'438.82 est la conséquence direct d'encaissements supplémentaires principalement due à la péréquation 2020, aux coûts moindres de l'UAPE et de l'AJOVAL et de l'encaissement extraordinaire du fonds de contribution COVID-19.

Capacité d'autofinancement

Ajoutant à l'excédent de revenus 2021 les amortissements et attributions **complémentaires** donne un résultat net effectif de CHF 367'718.22 auxquels s'ajoutent les amortissements minimums et les attributions obligatoires d'équilibre, nous obtenons une capacité d'auto-financement de **CHF 556'572.17**.

Emprunts à long terme

Trois emprunts, finançant les investissements de la Commune, s'élèvent à **CHF 3'288'150.-** fin 2021, couvrant la rénovation du Collège en l'an 2000, les transformations du bâtiment « Ancien battoir » en 2011 et la zone Bulande en 2020. L'amortissement total annuel s'élève à CHF 132'100.-.

Cautionnement

La part de notre commune sur la répartition du cautionnement du plafond d'endettement associée à la Protection civile Jura-Nord vaudois ORPC JNV est de CHF 6'838.-. Au 31 décembre 2021, l'endettement de l'ORPC JNV est nul.

Fonds de réserve

Le détail et les mouvements enregistrés durant l'exercice sont les suivants :

	<i>Solde au</i> 01.01.2021	<i>Attributions</i> (Prélèvements) 2021	<i>Solde au</i> 31.12.2021
Déchets	0.-	738.80	738.80
Epuration, entretien	44'500.--	(32'000.-)	12'500.--
Epuration, raccordement	145'500.--	22'600.-	168'100.--
Forêts,			
indemnité Romande Energie	21'600.--	0.-	21'600.--
réserve naturelle Côte de Lin	119'680.--	(2'720.-)	116'960.--
Bâtiments	74'000.--	50'000.-	124'000.--
Grande salle	38'539.95	50'000.-	88'539.95
Refuge	6'327.50	0.-	6'327.50
Travaux	414'000.--	200'000.-	614'000.—
Protection civile	34'065.45	0.-	34'065.45
Eau	8'800.--	18'100.-	26'900.--
Débiteurs	62'000.--	0.-	62'000.--
	<hr/> 969'012.90	<hr/> 306'718.80	<hr/> 1'275'731.70

Le **Capital** s'élève au 31 décembre 2021 à

CHF 2'188'589.04

Il était de CHF 2'158'150.22 à fin 2020 auxquels s'ajoute l'excédent de produits du compte de fonctionnement de l'exercice 2021 de CHF 30'438.82 donne fin 2021 CHF 2'188'589.04.

Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

Le Conseil général d'Arnex-sur-Orbe

- **Vu le préavis municipal n°01/2022 du 2 mai 2022**
- **Ouï le rapport de la commission de gestion**
- **Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour ;**

Décide d'accepter les comptes communaux 2021 tels que présentés.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 2 mai 2022.

Au nom de la Municipalité :

Le vice-syndic
Reynold Michel

La secrétaire
D. Michon-Gremion